



DIAGNOSTIC DE CAPACITÉ DE STOCKAGE DES EFFLUENTS (PCAE)

Un diagnostic conforme pour ma demande de subvention du plan bâtiment.

MODALITÉS

- Prestation individuelle
- 2 jours : visite et bureau

+ Une optimisation des financements possible par rapport à mon projet

LES
+

+ Des techniciens spécialisés, formés à la méthode DEXEL reconnue par l'administration

DOCUMENT REMIS

Un document technique prêt pour le dépôt administratif

POUR ME PERMETTRE :

- De connaître les exigences réglementaires pour les capacités de stockage de mon exploitation et savoir comment y répondre dans mon projet.
- D'obtenir les éléments techniques liés à mes capacités de stockage pour réaliser ma demande de subvention bâtiment.

MON CONSEILLER BÂTIMENT :

- Fait le diagnostic sur mes bâtiments existants et prend en compte mes projets d'aménagement et/ou de construction.
- Calcule mes capacités de stockage nécessaires.
- Positionne mon projet par rapport aux différents types de financements.

CONTACT

☎ Equipe modernisation : 04 73 44 45 95

✉ modernisation@puy-de-dome.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

Je peux aussi être intéressé(e) par :

- La réalisation ou l'actualisation de mon plan d'épandage
- Le diagnostic de conformité des bâtiments d'élevage, mise aux normes
- Le diagnostic des effluents peu chargés
- Une formation pour optimiser la conduite de mon exploitation